

**Doyen de la Faculté**  
 Marc BRAUN

**Vice-doyenne**  
 Laure JOLY

**Responsable administratif**  
 Mickael LEMMEL

**Asseseurs Paces,  
 1, 2, 3<sup>e</sup> cycle**  
 Mathias POUSSEL  
 Nicolas GAMBIER  
 Antoine KIMMOUN  
 Laure JOLY

**Asseseur Recherche**  
 Nelly AGRINIER  
**Asseseur SIDES**  
 Julien BROSEUS  
**Asseseur Grande Région**  
 Thomas FUCHS-BUDER  
**Asseseur Vie Facultaire**  
 Philippe GUERCI  
**Asseseur Etudiante**  
 Audrey MOUGEL  
**Asseseur CUESIM**  
 Stéphane ZUILY

**Co-réalisation :**  
 Walter BLONDEL  
 Hugo BOUSQUET  
 Anne CIONI  
 Christine DA-SILVA  
 Brigitte FAVRE  
 Laura GASPARD  
 Francis GUILLEMIN  
 Céline HUSELSTEIN  
 Emmanuelle MOUSSIER  
 Elisabeth SCHMITT  
 Lise TOSCHI

# JOURNAL DE LA FACULTÉ DANS L'ÉPIDÉMIE

Chers étudiants, chers collègues et amis,  
 Mesdames et messieurs personnels administratifs et techniques de la faculté de médecine,

La progression du virus CoVid 19 en Lorraine et en Alsace a obligé le gouvernement à instaurer un confinement sévère et juste de toute la population. Cette mesure est juste et représente un des moyens de ralentir la progression de l'épidémie. Je suis convaincu que vous avez tous compris la gravité de la situation qui a été longue à émerger dans les consciences.

Nous avons décidé de tenir un journal d'information régulier à l'usage de tous car notre rôle de faculté sera au cours des prochaines semaines de :

- Soutenir tous ceux d'entre nous qui sommes confrontés directement aux malades
- Assurer un minimum de continuité pédagogique.
- Partager les actions et le faire savoir autour de nous.

*Pr. Marc BRAUN*

---

## Table des matières

---

<b>Focus sur nos étudiants qui s'engagent</b>	2
En 1er cycle	2
En 2ème cycle	2
En 3ème cycle	2
Interview d'un étudiant en FASM1 sur le terrain	3
Interview d'une étudiante en FASM2 sur le terrain	4
<b>Mesures pédagogiques en place</b>	5
1. Concernant la PACES	5
2. Concernant le 1er cycle	5
3. Concernant le 2ème cycle	6
4. Concernant le 3ème cycle	7
5. Concernant le Département d'Orthophonie	8
6. Concernant la Licence Sciences pour la Santé	9
7. Concernant le Master Ingénierie de la Santé	10
8. Concernant l'École Santé Publique	11
9. Concernant le Département Universitaire Lorrain des Professions de Santé (DULPS)	12
<b>Mesures en place pour le personnel</b>	12
Fonctionnement des services administratifs et techniques de la faculté	12
<b>Courrier de la part des 4 conférences de formation médicale</b>	13

---

## Focus sur nos étudiants qui s'engagent

---

Nous remercions l'ensemble des étudiants engagés dans la gestion de la crise. La faculté est fière de leur travail accompli.

Pour l'ensemble des trois cycles, nous donnons notre accord de principe à tout type d'engagement public ou privé, bénévole ou salarié, à condition que les étudiants avertissent la scolarité et la personne référente par mail. Pour les étudiants en convention avec le CHRU de Nancy, une nouvelle convention est émise par la DAM du CHRU et est valable sur tous les centres hospitaliers. Les étudiants sont donc libres de choisir le CH où ils sont volontaires.

Enfin, la cellule de crise BASE de la faculté est toujours à la disposition des étudiants via [medecine-base-etu@univ-lorraine.fr](mailto:medecine-base-etu@univ-lorraine.fr) pour tous les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

### En 1er cycle

Plus de 160 étudiants du 1er cycle se sont engagés sur une durée minimale de 4 semaines avec l'association Réseau Gérard Cuny et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) du Grand Nancy dans un programme d'aide et de soutien aux personnes âgées et fragiles. Leur mission est d'appeler ces personnes par téléphone afin de leur permettre un contact social.

Les étudiants sont formés au préalable par visioconférence par les Dr Eliane Abraham, Dr Nicolas Gambier et Pr Laure Joly. Ils sont en contact fréquent avec la PTA. Il est prévu d'autres sessions de formation très prochainement pour le reste des étudiants ayant répondu à la demande initiale (plus de 240).

### En 2ème cycle

La première implication d'étudiants a été dans la cellule d'information CoVid 19 du SAMU 54 qui a, entre le 3 mars et le 20 mars, reçu les inquiétudes de la population. Ils ont été 200 à s'impliquer sur des créneaux de 5h minimum.

Depuis, autour d'Audrey Mougel et des autres représentants étudiants du 2<sup>er</sup> cycle, un tableau des étudiants volontaires est tenu à jour pour permettre de disposer de ressources précieuses au cours des prochaines semaines. Avec l'aide de référents dans chaque Centre Hospitalier ce sont déjà plus de 160 étudiants en périphérie qui se relayent pour prêter main forte dans la gestion de la crise.

Chaque CH accueille les étudiants dans les meilleures conditions possibles, avec toutes les protections nécessaires. Des logements et des repas ont même été mis à disposition dans certains cas.

Au CHRU de Nancy, les demandes de renforts continuent d'arriver par les services et déjà 70 étudiants se sont portés volontaires pour venir en soutien. Des étudiants se relayent déjà depuis une semaine pour participer aux équipes de DV mises en place dans les cellules de réanimation afin de soulager le personnel soignant.

### En 3ème cycle

Autour d'une équipe dirigée par l'AMIN avec Natacha Naoun, Bouchra Assabah, Jessica Houfani et Raoul, les étudiants se sont remarquablement impliqués dans la re-organisation des soins hospitaliers et les re-affectations par la mise en place d'un outil de mobilisation des internes volontaires ayant permis notamment de recenser leurs compétences et les établissements dans lesquels ils pouvaient se rendre.

Une cellule de recrutement et de dispatching des internes dans la subdivision a ensuite été mise en place en tenant compte de la situation des établissements et du plan Covid-19 de l'établissement. Un référent a été désigné pour chaque hôpital ou groupe d'hôpitaux qui se charge de contacter les internes qui pourraient être déployés dans les établissements et les orienter vers la direction des établissements pour les modalités pratiques d'affectation.

## Interview d'un étudiant en FASM1 sur le terrain

### **Comment avez-vous accueilli les mesures de confinement suite au Covid-19 ?**

Le confinement me paraissait être une suite logique aux événements que nous avons pu observer dans des pays comme l'Italie ou l'Espagne. C'était selon moi une bonne chose pour limiter la propagation du virus. Chacun doit faire des efforts de son côté, quitte à bousculer ses habitudes de vie.

### **Dans quel établissement/service travaillez-vous ?**

Je travaille en réanimation médicale au CHU de Brabois

### **Qui vous a contacté et pour faire quoi ? (volume horaire, rémunération, ...)**

Audrey Mougel, notre élue étudiante, m'a contacté au début du mois de Mars pour savoir si j'étais éventuellement disponible pour faire partie d'une équipe de volontaire en Réanimation au CHU de Brabois. Notre rôle consiste à aider les médecins et infirmiers à mettre les patients en Décubitus Ventral et Dorsal, et surveiller l'adaptation cardiaque et respiratoire des patients à ce changement. Ma journée type s'étend de 10h à 16h. Ce travail n'est pas rémunéré et est basé sur le principe du volontariat.

### **Pouvez-vous nous raconter comment se passe votre temps de travail à l'hôpital (qualité des soins, considération des patients, relation avec vos collègues, missions...)?**

Chaque professionnel de santé travaillant en réanimation fait de son mieux pour accélérer la récupération des patients atteints du coronavirus, à l'aide de soins pertinents et personnalisés en fonction des différentes comorbidités. Les patients bénéficient de toute l'attention et de la surveillance nécessaire. En ce qui concerne mon équipe, nous nous soutenons les uns les autres pour tirer le meilleur de nous-même face à des situations qui sont parfois difficiles à vivre moralement.

Le fait qu'avec mes collègues (qui pour certains sont externes, internes, chef de clinique voire professeur dans leur spécialité) nous exécutons les mêmes tâches, est vraiment beau à voir. Peu importe notre niveau, nous sommes tous sur un pied d'égalité.

### **Vous attendiez-vous à devoir venir en aide à vos homologues professionnels ?**

Je me doutais que si l'épidémie continuait à prendre de l'ampleur, j'allais être amené à aider dans les différents services du CHU. J'espérais pouvoir me rendre utile dans ce genre de situation

### **Quelles sont les conséquences de votre mobilisation sur votre vocation ?**

Voir à quel point le rôle d'un soignant peut être important et utile me conforte encore plus dans l'idée que je m'étais faite de la médecine, qui est une réelle vocation pour moi. Voir une telle mobilisation de la part de tous les soignants d'un pays pour une même cause est à la fois spectaculaire et touchant.

### **Parvenez-vous à étudier en dehors de vos heures à l'hôpital ?**

Mes horaires me permettent d'étudier quelques heures en rentrant de l'hôpital, mais bien moins que la plupart des étudiants de ma promotion qui eux étudient à temps plein à cette période du semestre. De plus, l'ambiance générale créée autour de cette pandémie a un franc impact sur mes capacités de concentration.

Quand je rentre le soir après avoir passé ma journée en réanimation avec certains patients entre la vie et la mort, certaines images ont du mal à s'effacer de ma mémoire et les révisions ne sont alors plus ma principale préoccupation.

### **Cette crise sanitaire a-t-elle des conséquences sur votre vie familiale ?**

Depuis le début du confinement, je ne rends plus visite ni à mes parents, ni à mes grands-parents par peur de les contaminer, d'autant plus après avoir côtoyé des patients infectés. Cette épidémie a forcément un impact sur notre vie de famille qu'il faut mettre entre parenthèse si nous voulons protéger nos proches.

### **Quel est votre état d'esprit actuel ?**

J'espère de tout coeur que les mesures de confinement suffiront à réduire la propagation du virus. De mon côté, j'essaye de m'investir du mieux que je peux à travers la mission qui m'a été confié à l'hôpital.

## Interview d'une étudiante en FASM2 sur le terrain

### **Comment avez-vous accueilli les mesures de confinement suite au Covid-19 ?**

C'était une mesure que j'attendais, c'est la seule solution pour enrayer l'épidémie.

### **Dans quel établissement/service travaillez-vous ?**

Je suis à la régulation des appels dans le cellule de crise CoVid - 19, à l'hôpital Central.

### **Qui vous a contacté et pour faire quoi ? (volume horaire, rémunération, ...)**

Nous avons reçu un mail de la faculté, pour nous inscrire sur des créneaux de 5h, rémunérés à hauteur d'une demie garde (20€).

### **Pouvez-vous nous raconter comment se passe votre temps de travail à l'hôpital (qualité des soins, considération des patients, relation avec vos collègues, missions...)**

Au début, notre mission a été de répondre aux appels orientation CoVid, et en fonction de la situation de les rediriger vers le médecin, ou de répondre à leur question, transmettre la marche à suivre.

Une autre mission nous a été confiée très récemment en plus de l'autre ; c'est de coordonner tous les lits de réanimation disponibles dans la "région Lorraine". Nous mettons en relations les médecins qui souhaitent effectuer des transferts, et tenons à jour le listing précis de tous les lits disponibles.

Le personnel du SAMU a vraiment été très accueillant, ils sont là pour nous si nous avons besoin, et on ne se sent pas abandonné.

### **Vous attendiez-vous à devoir venir en aide à vos homologues professionnels ?**

Je m'y attendais effectivement, mais je me demandais quel serait notre rôle, parce que bien que nous ayons certaines équivalences avec notre diplôme, ce sont des professions totalement différentes, et où on ne peut pas improviser.

### **Quelles sont les conséquences de votre mobilisation sur votre vocation ?**

Depuis toute petite, j'ai voulu devenir médecin. Et je peux dire que ma vocation n'a jamais été aussi forte. Je me sens vraiment utile, et je sens que je suis à ma place.

### **Parvenez-vous à étudier en dehors de vos heures à l'hôpital ?**

Depuis le début du confinement, il est devenu très difficile pour moi de me concentrer pour étudier. On va dire que l'ambiance n'est pas très propice au travail.

### **Cette crise sanitaire a-t-elle des conséquences sur votre vie familiale ?**

Ma famille habite à 100 km de Nancy, et je suis donc confinée seule dans mon appartement à Vandœuvre-lès-Nancy. Ce n'est pas toujours facile, mais on s'appelle régulièrement. Ils ont une santé assez fragile, et je m'inquiète beaucoup pour eux.

### **Quel est votre état d'esprit actuel ?**

Je suis heureuse qu'on nous fasse confiance ainsi pour gérer des situations aussi importantes. Je suis fière d'apporter ma pierre à l'édifice, tout en espérant bien sûr que cette situation de durera pas. La situation de crise actuelle implique que des patients sont refusés en réanimation, que des patients restent à domicile ; ce sont des décisions très dures à entendre.

---

# Mesures pédagogiques en place

---

## 1. Concernant la PACES

### Sur l'enseignement :

- Les enseignements de la PACES ont cessé en présentiel.
- Les cours ont été déposés sur la plateforme YouPACES et/ou ARCHE (cours enregistrés en 2018-2019) pour l'instant les étudiants ont eu accès à 3 semaines de cours.
- La semaine prochaine seront déposés des cours d'anatomie, de rééducation/réadaptation, d'histologie, de biologie et de chimie du médicament.

### Sur le concours PACES

- Le concours portera sur les matières enseignées en direct et celles déposées sur la plateforme.
- Les dates officielles du concours sont maintenant les 24, 25 et 26 juin 2020.
- Les modalités d'évaluation seront identiques.
- La coordination est assurée par le département PACES (Pr. Poussel, Mmes Favre et Toschi).

Enfin, le **stage infirmier** est maintenu à ce jour. Les circonstances et le calendrier final des examens et jurys de la PACES détermineront la date du choix de stage. Le stage doit avoir lieu au mois de septembre, nous nous efforçons de respecter ce calendrier.

## 2. Concernant le 1er cycle

### Sur l'enseignement :

Tous les cours en présentiel sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les supports de cours sous la forme de PowerPoint / PowerPoint enregistrés sont disponibles [à cette adresse sur ARCHE](#). Une quinzaine de supports sont déjà disponibles, d'autres suivront.

### Sur les examens :

Les examens ci-dessous se dérouleront à domicile sur Sides aux horaires prévus :

- FGSM2 2e session du 1er semestre : 2 avril
- FGSM3 2e session du 2e semestre : 8 avril

Concernant les UE de Neurologie et de Maladies Infectieuses en FGSM3, l'examen aura lieu la première quinzaine de juin.

Sur **les stages de sémiologie** : Tous les stages ont été annulés à compter du lundi 16 mars pour soulager les chefs de clinique. Ils seront tous validés.

Sur le stage volontaire "**Handicap**" en FGSM2: un report possible de la date à la 2e quinzaine de juin est en cours de discussion avec les établissements d'accueil et les étudiants volontaires.

### 3. Concernant le 2ème cycle

#### Sur l'enseignement :

- Les enseignements en présentiel sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Les enseignants ont été invités à poursuivre leurs activités en privilégiant des enseignements en ppt-sonorisés (<https://arche.univ-lorraine.fr/mod/data/view.php?d=628&rid=827>) ; le contenu est à adresser à Anne Cioni ([anne.cioni@univ-lorraine.fr](mailto:anne.cioni@univ-lorraine.fr)) qui le mettra en ligne sur Arche. Chaque responsable d'UE déterminera les enseignements restant à organiser en s'appuyant sur les référentiels en ligne sur l'UNESS ou des collègues.
- La coordination des enseignements est assurée par la Pr<sup>e</sup> Louise Tyvaert, présidente de la commission de la pédagogie.

#### Sur les stages :

##### 1. A1 : stage prévu du 15 mai au 30 juin

Maintien de ce stage avec les dates prévues. Cette décision est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. Les étudiants peuvent se mettre à disposition du CHRU, ils peuvent se porter volontaires en fonction des besoins des services et des établissements. Pour cela, contacter la référente 'Audrey Mougel.

##### 2. A2 : stage du 1er avril au 14 mai

Pas de prise de poste pour les A2 (y compris stage chez le MG). Ce stage fera l'objet d'une validation automatique. Comme pour les A1, les A2 se mettent à disposition des établissements. Si la mise à disposition s'effectue dans l'établissement du stage prévu, pas de nécessité de convention spécifique. La convention sera nécessaire pour toutes les actions se déroulant hors de l'établissement prévu initialement pour le stage.

##### 3. A3 : stage du 1er avril au 30 juin

- Si vous êtes en stage actuellement, il est prolongé jusqu'au 30 avril sans dérogation possible (sauf cas des étudiants vulnérables qui doivent se manifester). Si votre stage vous a indiqué qu'il n'accueillait plus les externes, merci de bien vouloir revenir vers nous afin qu'en concertation avec le CHRU nous vous trouvions une nouvelle affectation.
- À partir du 1er mai, et jusqu'au 30 juin, vous êtes libérés de stage. Les étudiants qui le souhaitent (sur base du volontariat) peuvent réaliser un stage sur cette période, et seront affectés prioritairement en fonction des besoins des DAM, en accord avec les référents.

#### Sur les examens et les ECN

- Les évaluations se dérouleront aux dates et horaires habituels. Les étudiants passeront les examens en ligne sur SIDES à domicile au moins pour la première session ; en effet, les étudiants engagés dans des missions de soins ou d'accompagnement, ou en difficultés de connexion pourront passer les secondes sessions d'examen. Le personnel de la scolarité facilitera les validations de manière dématérialisée et s'y prépare.
- Le CCC des A3 (Certificat de Compétences Cliniques) devait avoir lieu du 23 mars au 8 avril. Il est reporté à une date ultérieure (à déterminer en fonction de l'évolution de la situation).
- Les ECNp se sont déroulées les 16-18 Mars 2020. Les notes ont été transmises par mail.
- Les ECNi se dérouleront les 6-8 juillet 2020 sans conséquence sur les procédures de choix. La date de prise de poste d'interne est maintenue au 1<sup>er</sup> novembre 2020. Les 3 semaines de décalage permettront d'allonger les révisions d'autant. La cérémonie de remise des diplômes devrait être repoussée au samedi 11 juillet.

## 4. Concernant le 3ème cycle

### Sur les **stages**

- Le processus pour les choix des internes est encore non déterminé. La commission d'ouverture des postes en vue des choix qui devait initialement se réunir le 18 mars sous la présidence du DG de l'ARS n'a pas encore été organisée.
- Les stages actuels sont repoussés d'un mois et le changement interviendra au 2 juin.

### Sur les **thèses**

L'étudiant conserve son manuscrit original et le remettra à la faculté une fois la situation de crise sanitaire passée. La procédure est la suivante :

- A. Soumettre le manuscrit via mail (format électronique), accompagné de la demande d'imprimatur au Président du jury. Après lecture, le Président établira un rapport de thèse, sur papier à entête de son service et à la fin duquel il devra préciser si le travail mérite l'imprimatur. Il signera la demande d'imprimatur de manière électronique sur laquelle figurera le jury de thèse (voir page 4 : composition des jurys de thèse), **et le titre définitif de la thèse.**
- B. Obtenir l'accord des membres du jury pour la date de soutenance téléphonique (**si vous décidez de changer de membre de jury n'oubliez pas de les informer**).
- C. Le candidat devra **impérativement** envoyer au secrétariat des thèses : la demande d'imprimatur signée du président du jury de manière électronique, le rapport rédigé et signé du président de jury de manière électronique (impératif dans le cadre d'un éventuel prix de thèse par la suite), ainsi que le justificatif (récépissé) de la soumission de l'article, **impérativement 5 semaines avant la soutenance.** Réglementairement, le titre de la thèse et les membres de jury ne doivent plus être modifiés après signature de la demande d'imprimatur par le Président de jury (sauf cas exceptionnel).
- D. **Mme Nathalie Flandrin réalise les vérifications administratives (ordre des professeurs, liste des professeurs, etc...) de manière électronique.**
- E. **Thèses communes** : mettre les deux noms sur la page de couverture, dans la table des matières doit figurer : 1ère partie présentée par... 2ème partie présentée par... (chaque étudiant devra mettre en italique la partie qu'il présente).
- F. Annulation des jurys en présentiel.
- G. Evaluation de la thèse sur manuscrit électronique exclusivement.
- H. Rédaction d'un rapport succinct par chaque membre du jury.
- I. Rapports à adresser à Nathalie Flandrin en charge de les colliger [nathalie.flandrin@univ-lorraine.fr](mailto:nathalie.flandrin@univ-lorraine.fr)
- J. Par téléphone : le jury effectue la synthèse des rapports et décide de la validation ou non de la thèse, en l'absence de l'étudiant.
- K. Le PV vous sera adressé de manière dématérialisée par Nathalie Flandrin. Il faudra lui retourner de manière dématérialisée également en gardant l'original de côté (à remettre dès la réouverture de la faculté).

## 5. Concernant le Département d'Orthophonie

Dès le lundi 30 mars, des équipes Teams seront créées pour chaque promotion pour maintenir une continuité pédagogique et un contact avec les étudiants. Cet outil permettra de transmettre les informations le plus rapidement possible, et aux étudiants de poser leurs questions via ce canal.

Sylvie Multon coordonnera les équipes des étudiant-e-s de L1, L2 et M1 et Christine da Silva-Genest celles de L3 et M2.

### Sur les **enseignements** :

Presque la totalité des enseignements a été effectuée en présentiel avant la période de fermeture des universités et de confinement. Quelques adaptations pédagogiques ont été réalisées sur les cours indispensables pour la formation par les enseignants du département en utilisant la plateforme moodle ARCHE ou Teams.

Tous les enseignants ont pris contact avec les étudiants via les adresses génériques des différentes promotions ou via ARCHE directement. Tous les supports de cours sont transmis aux étudiants par mail ou déposés sur ARCHE.

### Sur les **stages** :

Tous les stages sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. L'information a été donnée aux étudiants par mail. Nous sommes actuellement en train de réfléchir à la possibilité de nouvelles propositions de formation à distance.

### Sur les **examens** :

Les *contrôles continus* ont presque tous été effectués avant la date du 16 mars. Les évaluations qui étaient programmées entre le 16 mars et le 1er avril ont été adaptées à la situation : évaluation à distance sur les mêmes créneaux horaires pour certaines UE, évaluation sous forme de présentations orales transformée par la remise d'un écrit, etc. Les enseignants ont déjà pris contact avec les étudiants concernés par ces évaluations.

La session d'*examen terminal* du second semestre était initialement prévue la semaine du 6 avril. Cette session d'examen est reportée à une date ultérieure à déterminer avec des modalités d'examen adaptées à la situation pour les L1, L2, L3 et M1. Toutes les informations concernant cette nouvelle session d'examen seront transmises aux étudiants au cours des prochains jours. Un document de synthèse présentant les nouvelles modalités d'examen sera alors donné. Pour les étudiants de M2, les examens terminaux du second semestre étaient tous sous forme de dossier à rendre. Cette modalité a été maintenue et tous les enseignants responsables des UE en CT se chargent de réceptionner les dossiers directement (envoi par mails par les étudiantes).

Le CCC (Certificat de Compétences Cliniques) devait avoir lieu le lundi 23 mars. Il est reporté à une date ultérieure (à déterminer en fonction de l'évolution de la situation).

Les *soutenances de mémoire* de M2 se déroulent les deux dernières semaines de juin. Pour le moment, nous maintenons ce calendrier.



## 6. Concernant la Licence Sciences pour la Santé

### Sur l'enseignement :

Les enseignements en présentiel étant annulés, tous les enseignants de L2 et de L3 ont fait un travail remarquable depuis 2 semaines pour transformer leurs enseignements (CM, TD et parfois même TP) en enseignement à distance en utilisant la plateforme ARCHE ou la messagerie de l'UL.

Un message a été envoyé à tous les étudiants de L2 et de L3 pour expliquer les adaptations pédagogiques mais aussi pour les inciter à travailler régulièrement afin de ne pas perdre le fil de l'apprentissage et garder un contact avec l'équipe enseignante.

### Sur les examens :

Tous les examens prévus en présentiel en mars et mai sont annulés. Afin de ne pas perturber les projets de poursuite d'étude, les jobs d'été ou de ne pas obliger les étudiants à prolonger leurs locations, les modalités de contrôles de connaissances (MCC) sont modifiées en intégrant en grande majorité des évaluations à distance garantissant ainsi le maintien de l'agenda universitaire.

À savoir : délibération de la première session du semestre pair le 5 juin et seconde session des semestres impairs et pairs la semaine du 26 juin.

Un document de synthèse sera envoyé la semaine prochaine à tous les étudiants et reprendra, UE par UE, les dates auxquelles les enseignants déposeront leur cours ainsi que les modalités des MCC. Par ailleurs, en parallèle des enseignants, Mme Jeandel effectue un travail au quotidien pour s'assurer que chaque étudiant a accès aux supports de cours et/ou parvient à rendre leurs travaux.

### Sur les stages :

Le stage des L3 devait débuter le 30 mars pour une durée de 8 semaines. Dès l'annonce du confinement, un mail a été envoyé à tous les étudiants pour les appeler à respecter scrupuleusement les gestes barrières et à favoriser le télétravail. Les maîtres de stage ont également été contactés pour étudier la possibilité du télétravail. Or, tous les tuteurs qui ont répondu, ont mentionné que le télétravail était impossible et certains étudiants ont même vu leur stage annulé. Le stage est donc annulé pour tout le monde et une alternative sera proposée avant le 13 avril. Cette alternative sera évaluée à travers un rapport à rendre au plus tard pour le 27 mai, comme aurait dû l'être le rapport de stage si nous avions été dans une situation "normale".

En revanche, les étudiants qui le peuvent, sont encouragés à acquérir une expérience professionnelle technique lorsque toutes les structures d'accueil rouvriront. Quelle qu'en soit la durée, nous établirons les conventions de stage nécessaires. Ce stage ne sera bien entendu pas évalué.

## 7. Concernant le Master Ingénierie de la Santé

### Sur l'enseignement :

- **En M1 parcours-type EPT**, la mise en place du confinement n'a pas eu d'impact car la totalité des enseignements en présentiel étaient initialement planifiés jusqu'au 13/03/2020.
- **En M1 parcours-type IB**, au moment de la mise en place du confinement, il restait une vingtaine d'heures d'enseignements présentiels à effectuer. Les enseignants concernés ont transmis aux étudiants les contenus de formation correspondants et mis en place les moyens de communication éventuels à distance.
- **En M1 parcours-type BNMQ**, au moment de la mise en place du confinement, il restait 2 UEs à effectuer en présentiel. Les enseignants ont mis en ligne les supports de cours concernés.
- **En M2**, tous les enseignements en présentiel étaient terminés à l'issue du premier semestre (S9) en Janvier-Février 2020.

### Sur les examens relatifs aux enseignements initiaux (hors stage) :

- **En M1 parcours-type EPT**, la mise en place du confinement n'a pas eu d'impact car la totalité des examens en présentiel étaient initialement planifiés jusqu'au 13/03/2020.
- **En M1 parcours-type IB**, au moment de la mise en place du confinement, il restait quelques examens en présentiel à effectuer. Les enseignants concernés ont mis en place différentes solutions alternatives d'évaluations selon les UEs : dossier ou rapport écrit avec ou sans entretien individuel à distance. La ½ journée d'examens prévu pour l'UE IOTB (questions SIDES sur tablettes + questions rédactionnelles sur feuille) est reprogrammée au cours de la semaine du 31/08-04/09/2020.
- **En M1 parcours-type BNMQ**, à l'heure actuelle, les examens restants sont prévus en présentiel début Juin. Dans le cas où la situation ne permettrait pas la tenue de ces examens en présentiel, ces derniers seront réalisés en ligne (à distance).
- **En M2**, tous les examens en présentiel étaient terminés à l'issue du premier semestre (S9) en Janvier-Février 2020.

### Sur les stages (déroulement + examens) :

- **En M1 parcours-type EPT**, la date de début de confinement correspondant à la date de départ en stage, tous les départs en stage (sauf un) ont été reportés. Selon l'évolution de la situation, plusieurs options sont d'ores et déjà envisagées par ordre de priorité et au cas par cas : 1) départ en stage décalé et réalisation du stage sur une durée inchangée ou 2) sur une durée réduite, 3) pas de départ en stage possible et mise en place d'un travail personnel sur documents (dans la continuité des travaux déjà conduits en Projets tutorés). L'évaluation des rapports écrits et des soutenances orales en présentiel reste pour l'instant programmée au plus tard à la semaine du 31/08-04/09/2020.
- **En M1 parcours-type IB**, la grande majorité des départs en stage ont été reportés ; les quelques étudiants qui ont souhaité maintenir leur départ en stage ont été autorisés à le faire (toujours en accord avec leur structure d'accueil). Selon l'évolution de la situation, plusieurs options sont d'ores et déjà envisagées par ordre de priorité et au cas par cas : 1) départ en stage décalé et réalisation du stage sur une durée inchangée ou 2) sur une durée réduite, 3) pas de départ en stage possible avant la rentrée 2020-21. Dans les cas 1) et 2), l'évaluation des rapports écrits et des soutenances orales en présentiel est programmée au cours de la semaine du 31/08-04/09/2020. Pour le cas 3), les étudiants concernés se verront proposés un passage en M2 avec une validation partielle de M1 i.e. sous réserve de validation complète du S7 et avec l'engagement de réaliser leur stage M1 avant le stage M2, au cours d'une période spécialement aménagée entre Janvier et Avril 2021. Les évaluations (dossiers écrits et soutenances orales) de ce stage M1 décalé seront prises en compte pour la validation du S8 précédent et donc de l'année de M1.
- **En M1 parcours-type BNMQ**, tous les départs en stage ont été reportés. Selon l'évolution de la situation, plusieurs options sont d'ores et déjà envisagées par ordre de priorité et au cas par cas : 1) départ en stage décalé et réalisation du stage sur une durée inchangée ou 2) sur une durée réduite, 3) pas de départ en stage possible et mise en place d'un travail personnel sur documents. Les dates d'évaluation en présentiel (rapports écrits et soutenances orales) seront précisées prochainement.
- **En M2**, l'ensemble des étudiants se trouvait déjà en stage (S10) au moment où les mesures de confinement ont été imposées en Mars dernier. À l'heure actuelle, les stagiaires poursuivent leurs stages dans les conditions qui leur sont imposées par leurs structures d'accueil (télétravail par exemple). **Pour les PT IB et EPT**, les évaluations (rapports écrits et soutenances orales en présentiel) restent programmées comme initialement au cours des semaines 31/08-04/09/20 et 21/09-03/10/20 respectivement. **Pour le PT BNMQ**, les dates d'évaluation en présentiel (rapports écrits et soutenances orales) seront précisées prochainement.

## 8. Concernant l'École Santé Publique

### Sur l'enseignement :

Dans les différentes UE du Coursus Médical auxquelles l'ESP contribue, les modalités sont adaptées selon le régime général. Pour les autres diplômes, la plupart des étudiants suivent déjà leur formation en e-learning. Toutefois, certains étudiants sont en présentiel et l'examen devait avoir lieu sur table. Par ailleurs, en France, certains étudiants professionnels de santé sont mobilisés pour faire face à la crise sanitaire dans les structures de soins, et certains étudiants vivant à l'étranger restent confinés dans leur pays. Nous veillons à ce que les dispositions prises ne pénalisent personne.

### Sur les examens :

- **Pour la Licence « Sciences pour la santé », parcours Santé Publique 3<sup>ème</sup> année**, les UE qui devaient être évaluées par un examen sur table seront évaluées soit en contrôle continu intégral, soit par un examen à distance.
- **Pour le Master « Santé Publique », 1<sup>ère</sup> année, parcours IPS et ERCE**, les modalités d'évaluation des UE en contrôle continu intégral sont inchangées. En revanche, les UE qui devaient être évaluées par un contrôle terminal sur table (mixte ou intégral) le seront par un examen à distance. Pour le **parcours Éthique**, des mesures adaptatives ont été prises et communiquées aux étudiants ayant suivi le cours en présentiel et aux étudiants l'ayant suivi en e-learning.
- **Pour le Master « Santé Publique, 2<sup>ème</sup> année**, la modalité d'évaluation en contrôle continu reste inchangée pour les UE concernées. Les UE qui devaient être évaluées par un examen sur table seront évaluées par un examen à distance **en parcours IPS**, et les UE qui devaient être évaluées par un contrôle terminal sur table seront évaluées par un examen à distance **en parcours ERCE**. Les modalités des épreuves théoriques et pratiques de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sessions sont inchangées **en parcours Éthique**.
- **Concernant les diplômes universitaires (DU)**, les modalités et dates d'examens s'alignent sur les dispositions prises pour les UE de 1<sup>ère</sup> année du Master « Santé Publique ».

Le détail des adaptations spécifiques à chaque diplôme et parcours sera communiqué directement aux étudiants intéressés.

### Sur les stages :

- Le stage de licence L3 est annulé (mais non neutralisé) pour tous les étudiants. Une activité notée à réaliser à distance sera proposée en remplacement.
- Les modalités d'évaluation des stages de M1 et M2 restent inchangées (contrôle continu intégral ou soutenance, selon les années). Le calendrier est en cours d'adaptation.

Toute l'équipe pédagogique se mobilise et reste à votre écoute via l'adresse [medecine-esp-contact@univ-lorraine.fr](mailto:medecine-esp-contact@univ-lorraine.fr)

## 9. Concernant le Département Universitaire Lorrain des Professions de Santé (DULPS)

Pour les étudiants **IFSI** :

Le lien est maintenu avec les IFSI. Chaque IFSI assure le suivi de ses étudiants. Un rappel a été fait concernant les services universitaires mis à disposition par la faculté aux étudiants IFSI : cours en ligne sur arche, accès aux ressources en ligne de la bibliothèque universitaire.

Le département (E. Moussier) se charge de créer des sesames pour les formateurs IFSI qui n'auraient pas encore accès aux services universitaires et qui en feraient la demande.

Pour les autres étudiants **paramédicaux** :

Une communication a été faite auprès des instituts IFMEM, IFE-LCA, IFMK pour les informer de l'ouverture à tous des ressources "fondamentales" UNESS, sans obligation pour les étudiants d'être inscrits à l'université, [disponibles à cette adresse](#).

Pour les étudiants et stagiaires du **Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée** :

- **Candidatures 2020-2021**

Certains infirmiers qui souhaitent candidater ont fait remonter leurs difficultés à le faire sereinement, compte-tenu de la situation sanitaire actuelle et de leur mobilisation sur le terrain.

La date limite de candidature a donc été repoussée au 30/04/2020 (date susceptible d'une nouvelle modification, au vu de la situation sanitaire).

- **Adaptation des MCC pour les stagiaires actuellement en formation**

La période actuelle correspond à la période de stage pour les stagiaires IPA : stage de semestre 2 pour les stagiaires DE IPA 1 et stage de semestre 4 pour les stagiaires DE IPA 2.

Leurs situations sont diverses. Certains stagiaires ont été réquisitionnés par leur employeur pour faire face à la crise sanitaire. D'autres continuent leur stage, la situation sanitaire impactant plus ou moins, selon les cas, les objectifs pédagogiques prévus initialement. D'autres enfin, ont été placés en confinement et poursuivent leur formation en « télétravail ».

Les responsables pédagogiques travaillent actuellement sur une adaptation des MCC, suivant les recommandations de la DGESIP et qui permettrait de ne pénaliser aucun stagiaire (maintien du calendrier pédagogique prévu initialement) et de garantir la qualité de la formation.

---

## Mesures en place pour le personnel

---

### Fonctionnement des services administratifs et techniques de la faculté

Les services administratifs communs ont adapté leur organisation afin de faciliter le travail à distance nécessaire à la poursuite des activités et au maintien de la qualité du service.

Les contacts par messagerie avec les services sont maintenus. Un point régulier de la situation de l'établissement est consultable sur l'ENT [à cette adresse](#).

Les deux tiers des personnels administratifs et techniques de la faculté sont en activité (télétravail + PCA). Des procédures ont été adaptées et les réunions en visioconférence sont organisées au gré des besoins et des thématiques.

Les agents du service technique et du service logistique sont tous confinés sans pouvoir travailler à distance ce qui est logique puisque leurs métiers sont manuels et ils doivent nécessairement être dans les locaux pour pouvoir assurer leurs missions.

Toutefois nous assurerons par l'intermédiaire de nos agents logés et de nos agents d'astreintes des missions essentielles pour la sécurité, la sûreté et le maintien en fonctionnement des bâtiments et des équipements de laboratoire.

Le 30 mars 2020

Cher-e-s Collègues,  
Cher-e-s Etudiant-e-s,

La pandémie COVID-19 se propage rapidement dans de nombreux pays. La France traverse une crise sanitaire majeure sans précédent.

Le monde de la santé est très mobilisé et sollicité dans le cadre de cette pandémie.

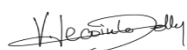
Les enseignants chercheurs, les personnels administratifs et techniques et les étudiants des Facultés de Médecine, d'Odontologie, de Pharmacie et des Structures de Formation en Maïeutique se sont fortement mobilisés depuis plusieurs jours et participent à l'effort national nécessaire contre cette épidémie, tout en assurant une continuité pédagogique.

Ils contribuent au combat national mené, à travers différentes actions et ne ménagent pas leurs efforts.

Les 4 conférences des doyens et des directrices/directeurs en santé souhaitent apporter leur soutien entier et leur pleine solidarité à tous les étudiants, à tous les personnels des hôpitaux et cliniques, ainsi qu'à tous les professionnels de santé de tous secteurs engagés dans cette lutte.

Nous soutenons toutes les actions de recherche, de participation à la prise en charge des patients, de contribution aux essais thérapeutiques, de participation aux initiatives de support et de réserve sanitaire, qui permettent de soigner les malades dans les meilleures conditions possibles, et de trouver rapidement, nous l'espérons, des traitements efficaces et des moyens de prévention au service des populations contre le COVID-19.

Présidente de la conférence nationale des enseignants en Maïeutique  
Mme Véronique LECOINTE-JOLLY



Président de la conférence nationale des doyens des facultés de Médecine  
Pr Patrice DIOT



Président de la conférence nationale des doyens des facultés d'Odontologie  
Pr Reza CHIRANI



Président de la conférence nationale des doyens des facultés de Pharmacie  
Pr Bernard MULLER

